

Une belle histoire

qui se poursuit...

Une école et une église : on y croit!



*L*e Domaine est certes un lieu de vie rêvé pour les jeunes familles en ce début des années 1960! Mais, comme ces dernières devaient s'y attendre, les infrastructures ne sont pas toutes prêtes et il y a des sacrifices à faire... Au prix de nombreux efforts les résidents du Domaine Saint-Sulpice verront s'ériger dans leur quartier une école puis, beaucoup plus tard, une église. Durant plus de deux décennies, les paroissiens iront d'un lieu de culte à un autre espérant qu'un jour, peut-être, ils auraient LEUR église! Au fil des années, les destinées de l'école et de l'église Saint-Isaac-Jogues vont s'entrecroiser à plusieurs reprises, des locaux de l'école servant même de chapelle paroissiale! Voici, un autre volet de cette belle histoire du Domaine Saint-Sulpice...

Un premier lieu de culte inusité

Les paroissiens : piliers de la paroisse

« Un curé passe... les paroissiens demeurent. La paroisse ce n'est pas le curé... ce sont les paroissiens. Ma seule joie sera de savoir que vous continuerez à être une communauté vivante dans le Christ Jésus. »

L'abbé Bernard Tremblay, curé de Saint-Isaac-Jogues, à ses paroissiens dans le Journal du Domaine du 16 septembre 1984.

1963 : le Domaine Saint-Sulpice est en pleine effervescence ! Les constructions se succèdent à un rythme effréné et la circulation automobile se fait encore difficilement. Malgré tout, la petite communauté chrétienne s'organise car Berthe Louard, co-fondatrice du Domaine¹, est là pour y voir. Avant même l'érection canonique de la paroisse, Mme Louard obtient une autorisation de l'archevêché de Montréal pour célébrer la messe dans le sous-sol de sa demeure, au 1322 de la rue Chabanel ! Tout est réglé pour le dimanche de Pâques. Le célébrant est l'abbé Paul Lacroix, curé de la paroisse voisine, Saint-Charles-Garnier.

Le 24 septembre, l'archevêque de Montréal de l'époque, le cardinal Paul-Émile Léger, procède à l'érection canonique de la nouvelle paroisse qui portera le nom du célèbre martyr jésuite, Saint-Isaac-Jogues.

« Nous érigeons et déclarons érigée une nouvelle paroisse, lisons-nous dans l'acte officiel, lui donnant comme titulaire Saint-Isaac-Jogues dont la fête se célèbre le vingt-six septembre et nous autorisons la formation régulière du corps de fabrique de la nouvelle paroisse Saint-Isaac-Jogues »².



www.catholic-forum.com/saints/sti2001.htm

C'est un premier pas certes ! Mais il n'y a toujours pas d'église et le local du 1322 de la rue Chabanel devient rapidement exigu pour une population en pleine croissance. Qu'à cela ne tienne ! La Fabrique de la paroisse Saint-Isaac-Jogues fait percer le mur qui sépare le sous-sol du 1322 Chabanel à celui de la maison mitoyenne³ doublant ainsi la superficie du lieu de culte. Quelques semaines plus tard, la première messe peut enfin être célébrée dans la nouvelle chapelle par l'abbé Jean-Paul Jolicoeur, récemment nommé curé de la paroisse.



En 1963, tout est à faire dans le Domaine ! Les maisons sont en construction, les rues ne sont pas encore pavées et le terrassement des résidences n'est encore qu'un vague projet pour plusieurs résidents.
Photo Collection famille Ernest Pilote



Baptême à la maison des paroissiens, janvier 1964.
Photo Collection Armandine Turcotte.

Qui est Isaac Jogues?

Né en France, à Orléans, en 1607, Isaac Jogues entre chez les Jésuites en 1624. Il débarque en Nouvelle-France en 1636 en mission d'évangélisation des autochtones. Il meurt en 1646, après avoir été torturé par les Iroquois. L'appellation « Saint-Isaac-Jogues » comme patron de la paroisse du Domaine vient de la volonté de l'archevêché de Montréal d'honorer la mémoire des saints-martyrs canadiens, canonisés en 1930. Plusieurs paroisses ont d'ailleurs été nommées dans ce sens : Saints-Martyrs-Canadiens (1940), Saint-Gabriel-Lalement (1951), Saint-Charles-Garnier (1959), etc.

(Rolland Litalien, dir., L'Église de Montréal. Aperçus d'hier et d'aujourd'hui. 1836-1986, Montréal, Fides, 397 p.)

En 1964, la vie communautaire du Domaine est des plus dynamiques. Il faut vite trouver un lieu de réunion pour les nombreux organismes naissants. Sans école ni salle communautaire, ce n'est pas si simple... Les marguilliers décident donc qu'une partie de la chapelle pourra être utilisée par les organismes communautaires lorsqu'il n'y a pas de célébration liturgique et devenir « la maison des paroissiens ».

Cette décision n'est pas sans déplaire à l'abbé Jolicoeur. D'ailleurs, dans le feuillet paroissial du 1^{er} mars 1964, il exprime clairement son opposition :

« Dorénavant, le sous-sol (côté est) de notre chapelle, louée pour fin de culte, servira également de salle de réunions profanes. J'en suis arrivé à cette option douloureusement et par des pressions : car il y avait en cause le caractère sacré de notre chapelle.

Nous n'avions qu'un endroit de culte ; il me semble que nous aurions dû le consacrer exclusivement au Seigneur et au Peuple de Dieu, pour la prière communautaire, les célébrations eucharistiques et les repas du Seigneur.

Puisque des paroissiens ont pensé autrement, je m'incline, respectant leur opinion. Je n'ai à juger personne. J'ai fait en cela mon possible et mon devoir. Je m'en remets au Seigneur qui nous juge.

J'espère maintenant que d'autres ne me reprocheront pas d'avoir pris cette décision, contrairement à la motion votée unanimement par MM. les marguilliers à l'assemblée tenue le 24 février 1964.

J'ai assez souffert comme cela ! L'incident est clos »⁴.

On veut une école !

Tout est à bâtir dans ce nouveau quartier ! Ça prend une école au plus vite car les enfants sont nombreux. Une fois de plus, Berthe Louard ne perd pas de temps ! La solution proposée ? Le sous-sol de sa demeure du 1322 de la rue Chabanel ne pourrait-il pas servir de salle de classe pour les élèves de 1^{ère} année durant la semaine en plus d'être utilisé comme chapelle la fin de semaine ? Malheureusement, plancher de ciment, éclairage déficient, manque d'unités de chauffage et d'équipements sanitaires sont autant de raisons qui amènent les autorités scolaires à décliner cette offre fort généreuse⁵.

Que faire alors ? Il faut héberger les jeunes dans les écoles environnantes : Gabriel-Sagard, Notre-Dame-de-la-Merci, Saint-Charles-Garnier et Sainte-Thérèse-de l'Enfant-Jésus. Les parents s'inquiètent toutefois des grandes distances à parcourir, d'autant plus que le chemin de fer est à proximité de certaines écoles. Trois mères de famille, mesdames Cadieux, Vachon et Roch, rencontrent le directeur de l'école Gabriel-Sagard afin de trouver une solution. Pour ce dernier, c'est simple : il faut construire une école dans le Domaine Saint-Sulpice dans les plus brefs délais !

Avec la collaboration de Berthe Louard, les trois femmes organisent une réunion de parents dans le sous-sol de la maison des paroissiens. Une association parents-maîtres (sans maître bien entendu puisqu'il n'y a pas d'école...) est fondée. Son but ? Faire les démar-

N'est-ce pas là le simple reflet d'un Québec à la croisée des chemins ? En ce début des années soixante, si la spiritualité est encore bien présente dans la société québécoise, il ne fait aucun doute que l'Église doit de plus en plus partager son pouvoir.

Un système de son pour la chapelle du 1322 Chabanel !

Le sous-sol du 1322 Chabanel est rapidement pourvu d'un système de son grâce aux efforts de Robert Jones. Ce résident du Domaine a en effet convaincu son patron, Jean Laframboise de Radio Service inc., de faire un don à la fabrique de sa nouvelle paroisse. M. Jones a lui-même procédé à l'installation du système de son. Feuillet paroissial, 13 octobre 1963.

Un premier baptême dans le Domaine !

Le 13 octobre 1963 avait lieu un premier baptême dans le Domaine Saint-Sulpice. « Félicitations à M. et Mme Denis Cadotte qui ont consacré, dimanche dernier, leur fille Hélène, par le sacrement de baptême, pouvons-nous lire dans le feuillet paroissial du 20 octobre. La petite Hélène est maintenant Fille de Dieu et officiellement accueillie comme membre de notre communauté chrétienne. Ses parents et ses parents ont accepté solennellement de lui transmettre la foi chrétienne et de se rendre responsables de son éducation religieuse ».

Saviez-vous...

Le budget prévu pour la construction de l'école Saint-Isaac-Jogues, qui se chiffrait à 606 000 \$, n'a été dépassé que de 2 000 \$ à la fin des travaux ? Il y a de quoi faire rêver les administrateurs des grands projets d'aujourd'hui !

C'est la firme Côté et Lavigueur qui a été chargée de la construction, d'après les plans des architectes Pauer, Bourassa et Gareau. Archives de la Commission scolaire de Montréal, projet 500.

ches nécessaires auprès de la Commission des Écoles catholiques de Montréal (CÉCM)⁶ pour la construction d'une école dans le Domaine. Les démarches vont bon train et, en juin 1964, le président de l'association parents-maîtres, M. Gérald Guérin, et les membres de l'association rencontrent les représentants de la CÉCM pour une deuxième fois déjà. C'est confirmé : une école primaire sera bel et bien construite dans le Domaine Saint-Sulpice⁷. En attendant, les jeunes continuent à fréquenter les écoles environnantes, toujours aussi éloignées... À partir de septembre 1964, la CÉCM propose de transporter par autobus les élèves du Domaine dans leurs écoles respectives. Les parents peuvent respirer un peu⁸ !

Mais c'est de courte durée... La réforme du système d'enseignement québécois⁹ alors amorcée vient changer la donne. La récente parution du *Rapport Parent*¹⁰ ne commande-t-elle pas que les cours d'écoles puissent servir autant le soir que la fin de semaine ? Or, le terrain

Une messe de minuit à l'école !

Avant même l'ouverture officielle de l'école Saint-Isaac-Jogues, une messe de Noël était célébrée dans le gymnase de l'école. Dans le feuillet paroissial du 19 décembre 1965, le curé Jolicoeur explique le mode d'attribution des places pour cette messe de minuit historique : pas de place réservée mais on doit faire la demande de billets à la maison des paroissiens. Ceux et celles qui n'auront pas de billet pourront assister à la messe de 1h05.

initialement réservé pour la construction de l'école par le service d'urbanisme de la ville de Montréal s'avère trop exigü pour répondre à cette exigence... Les autorités municipales et la CÉCM suggèrent une solution toute simple, du moins pour eux... Pourquoi ne pas intégrer au terrain prévu pour l'école le terrain situé tout juste derrière ? Cela permettrait la construction de toutes les infrastructures nécessaires au futur parc-école. Génial, certes ! Sauf qu'il s'agit du terrain prévu pour la construction de l'église paroissiale ! Embûche vite réglée toutefois car, pour le bien de la communauté, le conseil de la Fabrique est prêt à renoncer à ce terrain « *...initialement désigné pour la construction de l'église dans le but de permettre la construction d'un parc-école, lequel est jugé essentiel aux loisirs sains et adéquats des enfants de notre paroisse* »¹¹.

Il est maintenant évident que l'école Saint-Isaac-Jogues verra bientôt le jour. Il faut pourtant attendre plus d'un an après que la Fabrique eut cédé ses droits sur le terrain pour voir la première pelletée de terre être levée. La ville doit d'abord approuver l'emplacement du parc-école avant de procéder à la construction de l'école. À l'été 1965, les travaux commencent enfin !



Dès 1966, la Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice décidait d'initier les jeunes à la coopération. À ce moment, plus de 350 jeunes possédaient un compte d'épargne. Sur la photo, des élèves de l'école St-Isaac-Jogues se rendent à la caisse au début des années 1980.
Photo: Archives de la Commission scolaire de Montréal.

Tout au long de l'automne, la construction se poursuit à un rythme soutenu. Dès le 8 décembre, le service de construction de la CÉCM donne son accord pour commencer l'entrée du mobilier dans les salles de classes¹². C'est enfin vrai : les enfants pourront fréquenter leur école après le congé de Noël ! Quel grand jour pour la communauté du Domaine Saint-Sulpice que ce 4 janvier 1966 !



L'école Saint-Isaac-Jogues à la fin des années 1960.
Photos : Archives de la Commission scolaire de Montréal.



La construction de l'école Saint-Isaac-Jogues.
Photos : Archives de la Commission scolaire de Montréal.

Un autre terrain pour l'église

Si tout va bien pour l'école, il en est autrement pour le terrain de l'église. Le terrain prévu à cette fin ne vient-il pas d'être cédé à l'école ? Il faut absolument trouver un autre emplacement. Les services d'urbanisme de la ville de Montréal offrent un terrain situé au coin sud-est des rues Legendre et André-Grasset¹³. Il faut bien composer avec les terrains disponibles !

Pour plusieurs résidents toutefois, le terrain idéal est plutôt situé au coin des rues Chabanel et André-Grasset. Des citoyens du Domaine présents à l'assemblée paroissiale du 20 octobre 1965 proposent justement que l'église soit érigée à cet endroit, beaucoup plus près de l'école¹⁴. Il s'agit en fait du terrain initialement prévu pour la construction du magasin Coop de La Familiale. Situation complexe ? Pas du tout ! Tous s'entendent pour que la Fabrique et la Coopérative La Familiale échangent les deux emplacements.



Voici le plan d'urbanisme initial du Domaine Saint-Sulpice. On peut constater que la ville de Montréal prévoyait 2 paroisses et réservait alors des terrains pour la construction de 2 églises et 3 écoles (2 devant se retrouver à l'est de la rue Christophe-Colomb).
Source : Archives paroissiales

Il faut pourtant attendre que la ville de Montréal modifie le règlement de zonage. Les négociations entre les différents intervenants sont beaucoup plus ardues que prévu. Les choses traînent en longueur et l'impatience se fait sentir de part et d'autre. La Coopérative La Familiale veut construire son magasin au plus vite alors que les marguilliers ont besoin d'une assurance quant à un emplacement possible pour leur future église. Coup de théâtre ! Le 10 février 1966, les membres de la Fabrique de la paroisse Saint-Isaac-Jogues demandent à l'école la rétrocession du lot original prévu pour la construction de l'église¹⁵. Cette demande est loin de faire l'unanimité dans la communauté !

Fort heureusement, l'assemblée du conseil municipal du 21 juin 1966 permet enfin la modification de zonage du terrain situé au coin des rues André-Grasset et Legendre¹⁶. La ville de Montréal et La Familiale procèdent alors à l'échange des terrains tant convoités. De leur côté, les marguilliers commencent à négocier l'achat du futur site de l'église, maintenant propriété de la ville. Deux ans s'écoulent avant que la Fabrique de la paroisse Saint-Isaac-Jogues ne devienne officiellement propriétaire du terrain actuel de l'église. Nous sommes le 28 octobre 1968. Les paroissiens commencent à voir le jour où leur communauté pourra compter sur un vrai lieu de culte. Le curé de l'époque, l'abbé Maurice Martineau, est lui aussi très encouragé.

« Il m'arrive, comme vous d'ailleurs, j'en suis certain, de rêver... d'imaginer ce que pourrait être notre Centre Communautaire. Au coeur je vois une mini-église. Sa capacité ? 150 sièges. En fait un temple très très bien... avec beaucoup d'atmosphère... Un temple où ce serait formidable de vivre nos célébrations du baptême, nos célébrations du mariage, nos célébrations des funérailles »¹⁷.

Une nouvelle chapelle... mais toujours pas d'église !

Pourtant, en 1975, le sous-sol de la maison de Berthe Louard est toujours utilisé pour les célébrations eucharistiques de la paroisse. Le gymnase de l'école se transforme aussi occasionnellement en lieu de culte. C'est toutefois une salle polyvalente de l'Institut Dominique-Savio, situé sur la rue Saint-Hubert (coin Louvain), qui sert de plus en plus souvent de point de ralliement pour les célébrations de baptême, de mariage voire même pour les services funèbres. Elle contient d'ailleurs tout ce qu'il faut avec son autel, son tabernacle et sa balustrade. Cette salle doit malheureusement être transformée en salle de spectacles. Sans compter que les autorités diocésaines s'impatientent.

Dans une lettre datée du 9 septembre 1975, monseigneur Jean-Claude Turcotte (actuel archevêque de Montréal), alors directeur de l'Office de Pastorale paroissiale, met en garde les officiers de la Fabrique

Saviez-vous...

Le mobilier de la nouvelle chapelle provenait de la chapelle des soeurs de la Providence de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu (aujourd'hui hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine) ? La fabrique de la paroisse Saint-Isaac-Jogues a en effet bénéficié du démantèlement de cette chapelle, le 1er mars 1976, par l'intermédiaire des pères spiritains, résidents du Domaine et aumôniers des soeurs de la Providence. (Informations obtenues de M. Roland Prézeau).

Saint-Isaac-Joques : « ...l'Archevêque ne laissera pas dans le Domaine un prêtre à plein temps s'il vous est impossible de vous doter d'un lieu sacré simple »¹⁸.

Même le curé Martineau, qui oeuvre dans la paroisse depuis 1968, met de la pression sur les autorités diocésaines et sur les paroissiens. Dans le feuillet paroissial du 17 juin 1975, il annonce sa démission : « ...ma vie sacerdotale est d'abord et avant tout centrée sur les événements que vous vivez : naissance, maladie, mariage, mort... Comme moi, je ne me vois plus capable de vivre vos événements, faute de lieu sacré, je dois démissionner comme curé de la paroisse Saint-Isaac-Joques. Les autorités connaissent ma décision ». Il propose enfin aux paroissiens de rattachier Saint-Isaac-Joques à la paroisse Saint-Alphonse (coin Crémazie et Lajeunesse) qui a déjà une bonne structure.

Pour les résidents du Domaine, c'est impensable ! Mais quelle solution serait acceptable pour la majorité ? Ne pouvant entreprendre la construction d'une église sur le terrain de la Fabrique faute d'argent, les marguilliers se tournent vers les autorités de la CÉCM afin de trouver un nouveau lieu de culte.

Deux semaines à peine après la démission du curé Martineau, les marguilliers Aimé Charette et André Paquin rencontrent Laurent Robitaille, directeur de l'école Saint-Isaac-Joques, afin de s'enquérir de la possibilité d'intégrer une chapelle à l'intérieur de l'école. L'effectif scolaire ne subit-il pas une baisse importante à ce moment ? Les enfants des premiers résidents du Domaine ont grandi et l'école primaire est moins fréquentée. Avec 397 élèves, la capacité d'accueil de 674 élèves de l'école Saint-Isaac-Joques est loin d'être comblée !

Les marguilliers multiplient les assemblées et les rencontres durant tout l'automne. Dans une résolution du 16 décembre, le comité exécutif de la CÉCM. accepte finalement de louer un espace à l'intérieur de l'école Saint-Isaac-Joques¹⁹. Le coût des travaux de réfection doit, bien sûr, être assumé par la paroisse. Le curé Martineau, qui a décidé de continuer son ministère à la demande de l'évêque, espère maintenant être en mesure de célébrer les fêtes de Pâques 1976 dans la nouvelle chapelle.

Saviez-vous...

En septembre 1976, suite à une visite du chantier de construction de la chapelle Saint-Isaac-Joques à l'intérieur de l'école, la paroisse Saint-Gabriel-Lalemant de Villeray décidait aussi d'inaugurer une chapelle dans les locaux inoccupés de son école de quartier ? Archives paroissiales.



Plan de la transformation d'une partie de l'école en chapelle.
Source : Archives paroissiales

Le 24 février 1976, les membres du comité de construction présentent à la communauté les plans préliminaires de la nouvelle chapelle. Trois locaux et un corridor seront réunis pour former une superficie totale de 2000 pieds carrés. Le coût de l'aménagement de la chapelle s'élève à près de 25 000 \$. Où trouver l'argent ? Auprès des paroissiens bien sûr ! Une campagne de financement est entreprise et, en moins d'un mois, plus de 15 000 \$ sont amassés. La Fabrique de la paroisse peut alors signer le bail avec les représentants de la commission scolaire. Pour éviter de perturber la vie scolaire, les autorités de la CÉCM décident toutefois de retarder la signature du bail à la fin des classes. En juin 1976, trois locaux de l'école sont réunis pour former ce qui deviendra la Chapelle du Domaine. La construction de la chapelle permet donc à la paroisse de se doter d'un lieu de culte permanent tout en évitant peut-être la fermeture de l'école du quartier.



L'extérieur de la chapelle Saint-Isaac-Joques.
Photo : Archives paroissiales



L'intérieur de la chapelle.
Photo Archives paroissiales



L'inauguration officielle de la chapelle soulignée dans le gymnase de l'école.
Photo : Archives paroissiales

L'école reprend ses droits

Au début des années 1980, l'« Opération 20000 logements » bat son plein sur l'île de Montréal. Le Domaine Saint-Sulpice n'échappe pas à cette vague de constructions et près de 900 unités de logements doivent y être construites. Avec cette hausse soudaine de la population, la chapelle devient rapidement trop petite pour le nombre de paroissiens. Et il est à prévoir que, à plus ou moins brève échéance, la Commission scolaire aura besoin de tous les locaux de l'école pour desservir cette population...

Les marguilliers doutent de plus en plus de la durabilité de leur entente avec la CÉCM. Leurs incertitudes se confirment dès la fin de l'été 1983. Les autorités de la CÉCM indiquent alors à la Fabrique de la paroisse Saint-Isaac-Joques que le bail des locaux servant à la chapelle paroissiale, qui doit prendre fin l'année suivante, ne sera pas reconduit²⁰. Cette décision incite l'abbé Bernard Tremblay, successeur de l'abbé Maurice Martineau comme curé de la paroisse, à organiser un sondage sur l'avenir d'un futur lieu de culte. Les paroissiens sont-ils prêts à s'impliquer dans la

Saviez-vous...

Plusieurs étudiants qui ont fréquenté l'école Saint-Isaac-Joques ont fait leurs marques dans leur discipline respective, parmi ceux-ci, Yannick Nézet-Séguin, chef attitré de l'orchestre Métropolitain du Grand Montréal depuis mars 2000, a fréquenté l'école Saint-Isaac-Joques durant tout son cours primaire, de 1980 à 1987 ?



<http://www.yannicknezetseguin.com/biographie.html>



Le service de garde de l'école, en 1982. Photo : Archives de la Commission scolaire de Montréal

Saviez-vous...

Le parc situé derrière l'école avait initialement été baptisé « Parc Paul-Émile-Léger » en l'honneur du Cardinal Léger qui avait procédé à l'érection canonique de la paroisse ? Depuis juin 2005 toutefois, il porte le nom de « Parc Berthe-Louard », en l'honneur de cette pionnière du Domaine. La ville de Montréal a d'ailleurs mis sur pied un concours auprès de différents artistes pour la création d'une oeuvre soulignant l'esprit coopératif de Mme Louard. L'oeuvre choisie, une réalisation de l'artiste Linda Covit a été inaugurée officiellement le 16 septembre 2007.



Lors de l'inauguration du Parc Berthe-Louard, M. Pierre Dubreuil, président du conseil d'administration de la Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice et Maurice Beauchamp, conseiller municipal de Saint-Sulpice. Photo: Collection Marie-Paule Cadieux.

construction d'un centre communautaire pouvant accueillir une nouvelle église? Il semble que oui puisque près des deux tiers des paroissiens voient cela d'un très bon œil.

Et si l'école reprend son aspect original, ce n'est qu'une façade car à l'intérieur des murs, beaucoup de choses changent ! Au début des années 80, une clientèle multiculturelle vient enrichir la vie étudiante de cette école

qui était jusqu'alors fréquentée très majoritairement par des petits Dallaire, Charette, Saint-Marseille, Cadieux, Séguin et autres québécois de souche. En 2001, une annexe temporaire est même aménagée pour compenser le manque de locaux. En septembre 2003, cette structure est démantelée pour faire place à une annexe permanente de briques beaucoup mieux intégrée à l'architecture originale de l'école²¹.



Septembre 1983 : parade du début de l'année scolaire dans les rues du Domaine Saint-Sulpice.
Photo : Archives de la Commission scolaire de Montréal



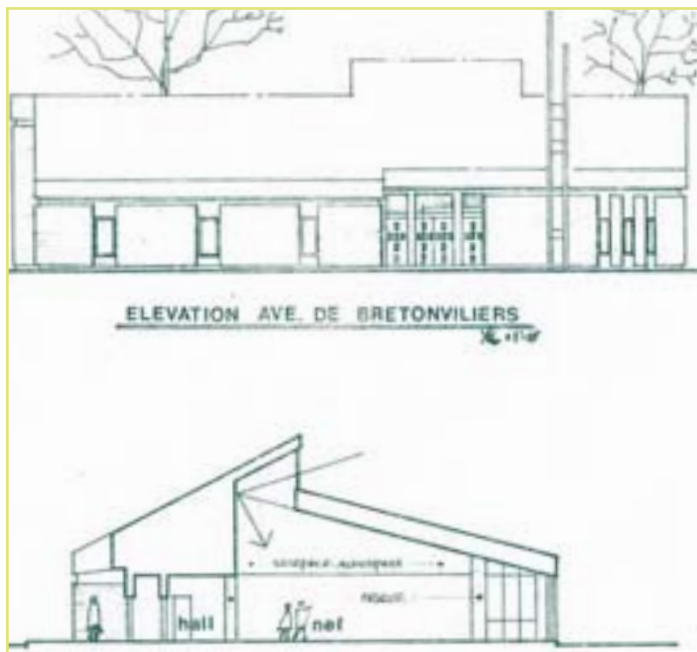
Photo : Collection Marie-Paule Cadieux

Enfin, un centre communautaire !

Forts de l'appui populaire obtenu suite au sondage, les marguilliers décident de procéder à la construction d'une « église-centre communautaire » dans les plus brefs délais. Visites d'églises, concours d'architecture, élaboration d'un échéancier de financement, conception d'une campagne de financement : le comité de construction et le comité des finances sont à l'oeuvre !



Chaque paroissien qui faisait un don pour la construction de l'église et du centre communautaire recevait un macaron en guise de remerciement.
Source : Collection Roland Prézeau



Sources Journal d'Ahuntsic, 26 octobre 1983 et Progrès Ahuntsic, 01-11-1983

Ils sont prêts à présenter le fruit de leurs efforts aux paroissiens à l'assemblée générale du 29 octobre 1983²². Quelle joie doivent-ils tous éprouver en voyant les premières esquisses du futur centre communautaire réalisées par l'architecte Pierre Marcotte, résident du Domaine !

Il est pourtant évident qu'à onze mois de l'expiration du bail, il faut déplacer temporairement le lieu de culte des paroissiens. La salle commune de l'édifice des Retrouvailles (1700 Legendre est) servira donc pour les messes dominicales. Durant la semaine, les messes seront célébrées à la maison des paroissiens.

Saviez-vous...

Le centre communautaire et l'église Saint-Isaac-Jogues auraient très bien pu ressembler à ce plan présenté par Pierre Marcotte, architecte pour la firme Carrière et Woodrough (Saint-Eustache) et résident du Domaine ? Ce plan avait été choisi par les marguilliers de la paroisse dans le cadre d'un concours tenu à l'automne 1983. C'est d'ailleurs ce plan préliminaire qui avait été présenté aux paroissiens lors de l'assemblée du 19 octobre 1983. Les autorités épiscopales en ont toutefois décidé autrement et ont finalement imposé leurs propres architectes.

Archives paroissiales



Source : Journal d'Ahuntsic, 5 octobre 1983

Le financement de la nouvelle église

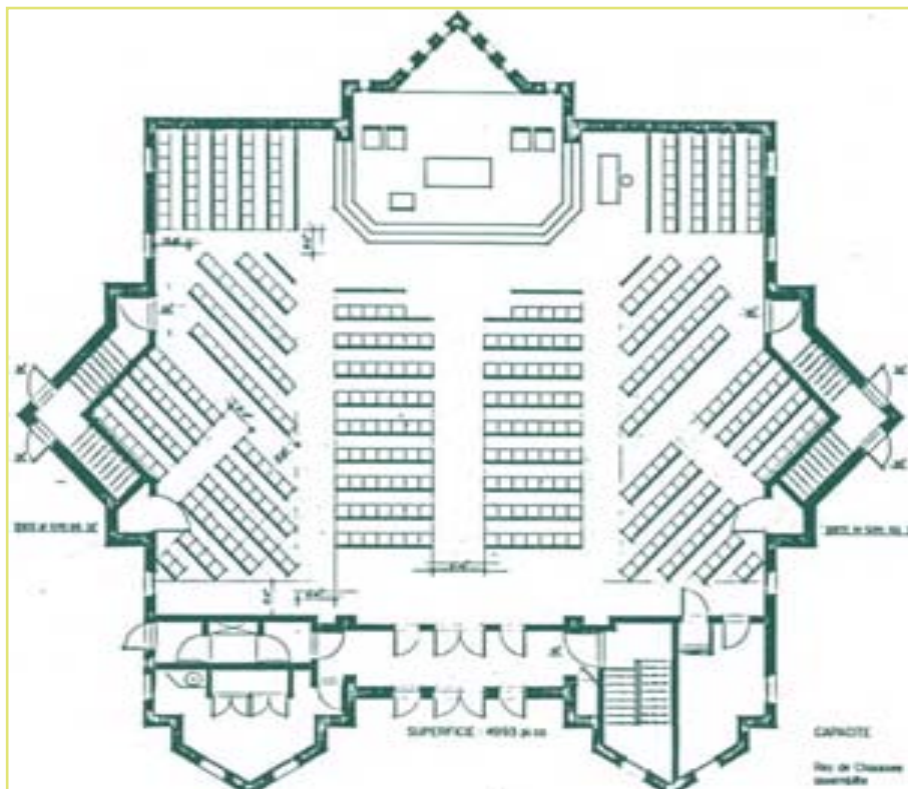
Point majeur à régler : l'argent ! Il faut trouver au moins 600 000 \$! Les marguilliers Roland Prézeau et André Kelly proposent qu'une campagne de financement soit lancée pour couvrir les frais de construction « d'un lieu de culte permanent, d'un sous-sol de même superficie pour les services communautaires, d'une résidence pour le curé avec service de secrétariat, incluant les frais professionnels et l'aménagement extérieur »²³.

La présidence de la campagne de financement est confiée à Bruno Houle alors que Gaston Taillon voit à la coordination du projet qui doit se dérouler en trois phases. Les travaux pourront débuter dès que 300 000 \$ seront amassés. Le 29 octobre 1983, le comité de financement lance la première phase du financement. En quelques mois, 250 000 \$ sont amassés ! Plus de 1 175 paroissiens souscrivent pour environ 200 000 \$ alors que la somme restante provient de dons d'associations et de communautés religieuses du Domaine.

La seconde phase du financement est basée sur le tirage d'une voiture Chevrolet Cavalier 1984 et de quelques prix en argent²⁴. La vente de billets rapporte 76 000 \$ et le profit de 58 000 \$ est versé au comité de financement. Au mois de mai 1984, une subvention de 78 500 \$ versée par le gouvernement fédéral²⁵ porte le montant amassé jusque-là à 386 500 \$! Les objectifs fixés pour cette deuxième phase de financement sont atteints.

Le comité de construction, présidé par Aimé Charette, peut donc aller de l'avant avec la présentation des plans à la ville de Montréal et à l'Archevêché de Montréal. Le comité de construction espère pouvoir procéder à la première pelletée de terre au début du mois de septembre. Les délais engendrés par les soumissions retardent l'événement tant attendu au 28 octobre 1984. La construction commence dès le lendemain matin en même temps que la dernière phase de financement.

Sept mois plus tard, le 25 mai 1985, la nouvelle église d'une capacité de 380 places est remplie à craquer. Pour la première fois, les paroissiens peuvent profiter de LEUR lieu de culte et visiter le centre communautaire aménagé au sous-sol. Pour les membres des comités de construction et de financement, c'est mission accomplie ! Une nouvelle ère commence !



Plan de l'église Saint-Isaac-Jogues élaboré par la firme Saroli et Palumbo.
Source : Archives paroissiales.



Église Saint-Isaac-Jogues, construite en 1984.
(Anna Saroli et John Palumbo, architectes).
Photo Robert Hébert, dans Rolland Litalien, dir.,
L'Église de Montréal. Aperçus d'hier et d'aujourd'hui.
1836-1986, Montréal, Fides, p. 387.\

L'architecture de l'église Saint-Isaac-Jogues

En plus de l'église Saint-Isaac-Jogues, les architectes Anna Saroli et Giovanni Palumbo ont également élaboré les plans des églises suivantes : Marie-Auxiliatrice (Rivière-des-Prairies, 1984) et Good Shepperd (Brossard, 1989).

Pour réaliser les plans de l'église Saint-Isaac-Jogues, ils se sont largement inspirés de l'église Saint-Simon-Apôtre (Montréal) mise en chantier 30 ans plus tôt. (Voir Richard Gauthier, *Le devenir de l'art d'église des paroisses catholiques du Québec* (1965-2002), Ph.D., Québec, Université Laval, 2004).

L'historien de l'architecture Claude Bergeron décrit en ces termes le nouvel édifice religieux du Domaine Saint-Sulpice :

« Cette petite église forme approximativement un plan carré. Deux poutres puissantes la subdivisent en trois vaisseaux de la même largeur. Tandis qu'un plafond horizontal et bas surmonte les nefs latérales, des arcs en bois lamellé assurent une plus grande élévation et un caractère distinct à la nef centrale, qui fusionnent son espace à celui du choeur ».

Saviez-vous...

Durant la campagne de financement pour la construction de l'église et du centre communautaire, la fabrique recevait un don de 1 700 \$ provenant des dons recueillis lors des funérailles de René Lanthier, marguillier-fondateur de la paroisse Saint-Isaac-Jogues ? C'était là une initiative fort généreuse de la part de l'épouse du défunt, Mme Denise Lanthier.

Journal du Domaine, 5 février 1984.



L'intérieur de l'église Saint-Isaac-Jogues.
Source : Claude Bergeron, l'Architecture des églises au Québec, 1940-1985, Québec, PUL, 1987, p. 96.



Photo : Journal d'Ahuntsic, 11 janvier 1984.

Une nouvelle vocation pour la maison Berthe-Louard (maison des paroissiens)

La construction d'un centre communautaire à l'intérieur du Domaine Saint-Sulpice a eu pour effet de libérer la maison Berthe-Louard. Allait-elle rester inoccupée pour autant ! Certes non ! À preuve, entre 1994 et 2005, quelques pionnières du Domaine s'y réunissent un après-midi par semaine et offrent aux jeunes mamans un service de halte-garderie.

Informations fournies par Madame Armandine Turcotte

Juste retour des choses...

Lors de la fermeture de la chapelle St-Isaac-Jogues, en 1984, deux panneaux ornementaux provenant de la chapelle des soeurs de la Providence sont donnés à la paroisse St-Jude où un ancien curé du Domaine, Maurice Martineau, exerce alors son ministère. Juste retour des choses : lors de la campagne de financement pour la nouvelle église St-Isaac-Jogues, la communauté chrétienne de la paroisse St-Jude remet un chèque de 1 500 \$ à la fabrique de la paroisse du Domaine.

Informations fournies par Roland Prézeau, diacre permanent et le Journal d'Ahuntsic, 11 janvier 1984.



Photo : Collection Armandine Turcotte

Conclusion

La construction de l'école Saint-Isaac-Jogues puis, beaucoup plus tard, celle du centre communautaire et de l'église prouvent une fois de plus le dynamisme, l'esprit d'entraide, la détermination et la solidarité qui animent les résidents du Domaine Saint-Sulpice depuis ses débuts. Que d'efforts, de compromis, de lettres, de discussions, de réunions, de rencontres

informelles et de solutions temporaires dans le but constant d'améliorer leur milieu de vie ! Encore aujourd'hui, chaque prêtre, chaque parent, chaque élève, chaque paroissien, chaque enseignant, chaque bénévole et chaque membre des services connexes à l'enseignement ne participent-ils pas activement à la poursuite de cette belle histoire ?

- ¹ Vous pouvez en savoir davantage sur le rôle de Mme Berthe Chaurès-Louard dans la fondation du Domaine Saint-Sulpice en consultant les fascicules 1 et 3 (Diane Archambault-Malouin, *Le Domaine. Une belle histoire qui se poursuit...*, « D'Alexandre de Bretonvilliers à Berthe Louard », vol. 1, mai 2002, 8 p. ; Josée Desbiens et Claude Pronovost, *Le Domaine. Une belle histoire qui se poursuit...*, « Trois coopératives... Tout un début ! », vol. 3, décembre 2003, 12 p.).
- ² Archives de la maison des paroissiens, extrait de l'érection canonique de la paroisse Saint-Isaac-Jogues prononcée par monseigneur Paul-Émile Léger, 24 septembre 1964.
- ³ Archives de la maison des paroissiens. La maison mitoyenne dont il est ici question est située au 1310 de la rue Chabanel et appartient alors à la Guilde Familiale, branche féminine de la coopérative La Familiale. Le 12 octobre 1963, un bail est signé entre les marguilliers de la paroisse et la Guilde Familiale.
- Pour de plus amples informations, voir la page 3 du fascicule numéro 3 (Josée Desbiens et Claude Pronovost, *Le Domaine. Une belle histoire qui se poursuit...*, « Trois coopératives... Tout un début ! », vol. 3, décembre 2003, p. 3).
- ⁴ Feuillet paroissial, 1er mars 1964.
- ⁵ Archives de la commission scolaire de Montréal, lettre de J.H. Longtin directeur de la section pédagogique, 10 septembre 1963.
- ⁶ Cette commission scolaire porte, depuis 1998, le nom de Commission scolaire de Montréal (CSDM).
- ⁷ Commission scolaire de Montréal, projet 500, réunion du 17 juin 1964.
- ⁸ Commission scolaire de Montréal, projet 500, réunion du 17 juin 1964.
- ⁹ Il s'agit d'une réforme profonde du système d'enseignement québécois devant décider de l'avenir de 9 000 maisons d'enseignement, d'un corps enseignant de 70 000 personnes et d'environ 1 350 000 élèves ! Graduellement, de 1963 à 1966, la Commission Parent, chargée de cette réforme, formule ses recommandations à l'intérieur de cinq volumes. (Commission Parent, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Tomes 1, 2 et 3, Gouvernement de la province de Québec, 1963 à 1966).
- ¹⁰ Les articles 1216 et 1230 stipulent que les cours d'écoles primaires et secondaires puissent servir de parcs d'amusement pour l'ensemble de la communauté, autant les soirs que les fins de semaine.
- ¹¹ Archives de la maison des paroissiens, extrait du procès-verbal d'une assemblée des marguilliers de la Fabrique Saint-Isaac-Jogues, 6 avril 1964.
- ¹² Archives de la Commission scolaire de Montréal, projet 500, lettre d'Albert Monette, directeur du service de la construction, 8 décembre 1965.
- Dans les faits, il faut attendre jusqu'au mois de mai 1966 pour que les travaux soient officiellement terminés. Des difficultés avec l'incinérateur créaient des problèmes de ventilation. Certains se souviennent des bas de rideaux qui noircissaient à cause de ces problèmes.
- ¹³ Archives de la maison des paroissiens, copie du plan directeur du Domaine Saint-Sulpice, 17 juillet 1964.
- ¹⁴ Archives de la maison des paroissiens, extrait d'une assemblée des paroissiens du 20 octobre 1965.
- ¹⁵ Archives de la maison des paroissiens, extrait du procès-verbal de l'assemblée de la Fabrique Saint-Isaac-Jogues tenue à la maison des paroissiens, 10 février 1966.
- ¹⁶ Archives de la maison des paroissiens, extrait de l'assemblée du conseil de ville de Montréal, p.88, 21 juin 1966.
- ¹⁷ Feuillet paroissial, 26 novembre 1969.
- ¹⁸ Programme souvenir de l'inauguration de l'église-centre communautaire Saint-Isaac-Jogues, p.4.
- ¹⁹ Archives de la maison des paroissiens, cahier I, Annexe 4.
- ²⁰ Archives de la maison des paroissiens, cahier I, Annexe 5.
- ²¹ www.csdm.qc.ca/CSDM/communiqués/2002.
- ²² Journal du Domaine, 3 juin 1984.
- ²³ Journal du Domaine, 3 juin 1984.
- ²⁴ Journal du Domaine, 25 mars 1984.
- ²⁵ Thérèse Killens, députée fédérale de Saint-Michel-Ahuntsic, annonce le 11 mai 1984 qu'une subvention de 78 500 \$ sera versée pour la construction du centre communautaire. Journal du Domaine, 27 mai 1984.

Le Domaine, une belle histoire qui se poursuit. Depuis le tout début de l'histoire du Domaine St-Sulpice, les constructions résidentielles n'ont cessé de se multiplier. Au noyau initial d'habitations, les projets de Côte-à-Côte, des Retrouvailles ainsi que de nouvelles coopératives vont voir le jour au fil des ans. Le prochain fascicule portera justement sur ces initiatives qui démontrent, une fois de plus, le dynamisme de la communauté du Domaine.

Vous pouvez consulter et télécharger les cahiers précédents sur le site internet de la Caisse au www.cpddomainesaint-sulpice.com ou encore passer à votre caisse populaire, 8955, avenue André-Grasset pour vous les procurer.

Crédits :

Coordination du projet, recherche et rédaction : Diane Archambault-Malouin, M.A.

Recherches et rédaction : Josée Desbiens et Claude Pronovost

Révision des textes : France Dompierre, Pierre Dubreuil, Michel Hénault, Francine Lévesque, Julie Prud'homme.

Conception graphique et mise en page : Manon Roy, Millimage

Production : Imprimerie Lemieux

Réalisation : Les Services du Domaine Inc.

Membres du comité du Fonds d'aide : Louise Beaudry, Pierre Dubreuil, Michel Hénault, Micheline Jourdain, Joseph Pellerin, Julie Prud'homme.

Remerciements : Nous remercions Mesdames Anita Dallaire, Marie-Paule Cadieux, Armandine Turcotte et Monsieur Roland Prézeau pour leur accueil et leur disponibilité. Merci à Sylvie Lemire du secrétariat de la paroisse de nous avoir permis de consulter les archives paroissiales. Nous tenons également à remercier monsieur Alain Beauchamp du service des archives de la Commission scolaire de Montréal pour sa précieuse collaboration.